



DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE : 2022

Tout dossier doit être adressé à
Monsieur le Président du Conseil départemental,
accompagné d'une lettre de demande

Avant le 31 janvier 2022

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
ET DE LA MEDIATHEQUE

Attention ! A partir de 2023, les demandes de subvention devront être saisies par voie dématérialisée

ECOLE DE MUSIQUE DE :

Nom de la Structure d'enseignement (Ecole de Musique) :

Nom de la Structure de pratique - Ensemble Musical :

- Ensemble Choral :

Siège social :

Lieu d'enseignement :

Nom du Président :

Nom du Directeur :

Adresse courrier :

Contact téléphonique :

Adresse mail :

N° SIRET :
(obligatoire)

CODE APE :

◆ RENSEIGNEMENTS :

Nombre total d'élèves en musique: de la commune : hors communes :
(ce nombre peut-être différent du nombre d'adhérents ou cotisants)

Nombre d'élèves ayant obtenu 1 ou plusieurs mentions aux examens fédéraux :

Nombre d'enseignants salariés :

Nombre de bénévoles : avec défraiement : sans défraiement :

Nombre de manifestations organisées : concerts : auditions :
(joindre les listes)

◆ RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES COURS

	FORMATION MUSICALE Nbre. Heures/semaine	INSTRUMENTS Nbre. Heures/semaine	AUTRES (à Préciser) Nbre. Heures/semaine
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
TOTAL HEURES HEBDOMADAIRES			

♦ **DISCIPLINES ENSEIGNÉES MUSIQUE** (Hors interventions en milieu scolaire)

DISCIPLINES	Nbre Heures Par semaine	Nbre élèves	NOMS ENSEIGNANTS
FORMATION MUSICALE (éveil/solfège)			
PRATIQUES COLLECTIVES - Chant choral - Ensemble musical			
INSTRUMENTS *			
TOTAL			

** sont prises en compte les disciplines de plus d'une heure et pour plus de 3 élèves, sinon elles seront regroupées au sein d'un même pupitre.*

Pour information : autres activités proposées par l'école de musique :

- interventions en milieu scolaire :	nombre d'heures par année :	nombre d'élèves :
- activités théâtre :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :
- activités danse :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :
- autres :	nombre d'heures par semaine :	nombre d'élèves :

BILAN FINANCIER 2020/2021	PREVISIONNEL 2021/2022
<p style="text-align: center;">DEPENSES</p> <p>❖ liées à l'Ecole de Musique</p> <p>- salaires des professeurs :</p> <p>- charges sociales :</p> <p>- indemnités de déplacements :</p> <p>- location, entretien locaux :</p> <p>- fournitures administratives :</p> <p>- partitions :</p> <p>- assurances :</p> <p>- autres (préciser) :</p> <p>❖ liées à l'Ensemble musical</p> <p>- salaires et charges :</p> <p>- autres (préciser) :</p> <p>❖ liées à l'Ensemble choral</p> <p>- salaires et charges :</p> <p>- autres (préciser) :</p> <p>❖ Autres (préciser)</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
TOTAL DEPENSES 2020/2021 :	PREV. DEPENSES 2021/2022 :
<p style="text-align: center;">RECETTES</p> <p>❖ Subventions</p> <p>- Communes *:</p> <p>- Département :</p> <p>- Conseil Régional :</p> <p>- Etat :</p> <p>❖ Autofinancement</p> <p>- Fédération des Sociétés Musicales :</p> <p>- Participation élèves :</p> <p>- Recettes concerts :</p> <p>- Autres (préciser) CD, cassette, buvette, programmes ...) :</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
TOTAL RECETTES 2020/2021 :	PREV. RECETTES 2021/2022 :

* Si vous bénéficiez d'un soutien logistique de la commune (mise à disposition local, aide administrative...) merci de préciser :.....

Je certifie exact l'ensemble des informations contenues dans ce dossier et m'engage à informer le Département de toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'association.

Date :...../...../.....

Nom et qualité du signataire :

Cachet de l'organisme :

Signature :

Joindre obligatoirement à la demande et à adresser avant le 31 janvier 2022 :

- **une lettre de demande de subvention adressée à Monsieur le Président du Conseil Départemental**
- **le compte de résultat et le bilan de l'exercice précédent**
- **le rapport moral et d'activité de l'année précédente**
Ecole de musique + ensemble musical et/ou choral (préciser les lieux des manifestations)
- **le compte-rendu de la dernière assemblée générale**
- **les statuts de l'association pour une 1^{ère} demande ou une modification**
- **n° SIRET + code APE**
- **un RIB**
- **la liste des élèves par discipline**
le nombre de ces élèves doit correspondre au total indiqué page 1
- **la liste des élèves ayant obtenu une mention**
(nom, prénom, disciplines) un élève peut avoir obtenu plusieurs mentions
- **la liste des enseignants (nom, prénom, statut, disciplines enseignées)**
la liste des enseignants doit correspondre à celui indiqué page 2



Attention ! tout dossier incomplet retardera le traitement de votre demande

Les services du Département – Direction de l'Action Culturelle et de la Médiathèque – restent à votre disposition pour vous apporter toute aide ou information à la constitution du dossier
Tél. : 05 62 56 77 92

**Toute correspondance doit être adressée à :
Monsieur le Président du Conseil Départemental - Hôtel du Département – 6 rue Gaston Manent – CS71324 – 65013 TARBES cedex 9 – www.hautes-pyrenees.fr**